

MON CONJOINT EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 03/02/2019 13:34

Bonjour je vis depuis trois ans avec un homme que j'aime éperdument, nous avons un bébé d'en trois mois, une jolie appartement, tout pour « être heureux ». Mon conjoint souffre depuis plusieurs années d'alcoolisme. Je m'en suis enfin comme mot et tardivement étant enceinte qu'il était addictif aux effets de l'alcool tu incapable de ne pas en consommer en grande quantité. La vie d'en famille est compliqué car je ne sais jamais si il va rentrer à la maison alcoolisé alors je suis stresser sans arrêt et je lui fais des reproches pensant que ça l'aide alors que je sais que c'est tout le contraire. Il reconnais avoir un problème d'alcool mais pense ne pas avoir besoin d'aide qu'il peu arrêter quand il veut et ça et dit être Bien comme ça . Je vois qu'il souffre, des choses de de son enfance qu'il le hante. Il a d'un mal à parler même avec moi. Je lui est proposer d'en consulter un professionnel semble mais il refuse. Je suis à bout d'espérances. Je crois toujours qu'il aura le déclic mais en vain. Hier la situation a dégénéré et je ai dû à poêler les la gendarmerie pour m'en me protéger. Si je le quitte j'ai l'impression de laisser tomber l'homme que j'aime mais j'en n'arrive plus à faire face à cette maladie qui ronge notre couple, notre famille et surtout lui

Mise en ligne le 04/02/2019

Bonjour,

Nous comprenons que la situation soit difficile à vivre pour vous.

Derrière ce type de consommation se cache souvent la présence d'un mal-être. L'alcool, du fait de ses effets anxiolytiques et antidépresseurs, apaise un état de tension, une souffrance. Son enfance difficile semble le montrer.

Votre conjoint dit se sentir bien avec cette consommation et de ce fait ne voit pas l'intérêt de se faire aider. Sa consommation étant visiblement présente depuis longtemps, il faut souvent du temps pour prendre conscience d'avoir un problème et pour accepter de se faire aider.

On ne peut pas le forcer à entreprendre une démarche de soins, à faire une cure de sevrage. Il faut qu'il soit volontaire de cette démarche pour qu'elle ait du sens, afin qu'il soit acteur de celle-ci. Les raisons pour lesquelles il boit lui appartiennent et de ce fait, lui seul peut travailler dessus, ou avec l'aide de professionnels.

Cette situation vous met inévitablement dans un sentiment d'impuissance qui n'est pas facile à accepter.

En attendant, il semble donc important que vous vous recentriez sur vous, que vous preniez du recul afin d'identifier quelles sont vos propres limites, ce que vous êtes en mesure ou pas d'accepter dans votre couple et par rapport à votre future vie de famille.

Ce qui s'est passé hier n'est pas acceptable. Vous êtes de plus dans un état de vulnérabilité physique et psychique du fait de votre grossesse. Arriver à vous protéger est essentiel.

Nous entendons que vous l'aimez et que vous avez pour espoir, que la situation change mais personne ne peut vous dire si ce sera le cas, et si oui, dans combien de temps.

Nous vous encourageons fortement à ne pas rester seule en vous rapprochant de votre famille, amis ou de professionnels de santé tels que des psychologues ou psychiatres.

Pour du soutien, ou pour savoir comment faire avec lui, sachez aussi que vous pouvez contacter des professionnels de santé (médecin addictologue, psychologue, ...). Ces consultations se trouvent dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Elles sont gratuites et confidentielles. Votre conjoint pourra si rendre également le jour où il se sentira prêt.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du centre le plus proche de chez vous sur notre site internet via la rubrique « adresses utiles ».

Également, pour un échange plus approfondi sur votre situation, sachez aussi que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0980980930, appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet www.alcool-info-service.fr, tous les jours de 14h à minuit.

Bien à vous

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service